



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉS
SALLE DE CONFÉRENCE SEPS, MAILLEFER 35 - LAUSANNE
LUNDI 18 MARS 2024, 19H00**

Présidence : David Hofstetter

Clubs présents :

Cercle des nageurs de Nyon
Cercle des nageurs Yverdon
Club de natation les Marsouins
Lausanne Aquatique
Montreux-Natation
Morges-Natation
Renens-Natation
Riviera Barracudas
Rolle Natation
Vevey Natation

Clubs excusés :

Club de natation d'Avenches
Echallens-Natation
Moudon-Natation
Payerne Natation
Pully-Natation

Club non excusé :

Aquatics club XXI La Côte

Membres d'honneurs présents :

M. Denis Perrin
M. Laurent Ballif
M. Raphaël Durgniat

Membres d'honneurs excusés :

M. Patrick Aubort
M. Denis Jaccard
M. André Martin
M. Jean-Marc Maurer
M. Boris Volet
M. Gilles Zbinden

Invités présents :

M. Florian Etter (SEPS)
M. Joël Brunisholz (SEPS)
M. Arnaldo Fedrigo (RSR)

Invités excusés :

M. Julien Echenard (SEPS)
M. Stephane Maure (FDS)

Personnes excusées :

Mme Pamela Nicod, directrice technique
M. René Fumeaux



Le président salue les clubs présents ainsi que les membres d'honneur et les invités mentionnés plus haut. L'Assemblée a été convoquée dans les délais et conformément aux statuts. Il déclare l'Assemblée générale ouverte et propose de passer directement à l'ordre du jour.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MARS 2023

Le PV daté du 21.08.2023, a été envoyé aux clubs, invités et membres d'honneurs le 27.08.2023. Il n'a pas fait l'objet de remarques. Le PV est accepté à l'unanimité.

2. ADMISSIONS, DEMISSIONS, MUTATIONS

Le président annonce qu'il n'y a pas eu de démission à déplorer durant ces douze derniers mois.

Nous avons reçu en date du 01.09.2023, une demande d'adhésion à l'ACVN de la part du club de water-polo Aquatics Club XXI. Cette demande a été acceptée par le comité conformément au point n°5 (membres actifs) de nos statuts. Nous souhaitons donc la bienvenue à Aquatics Club XXI parmi nous.

L'Effectif à ce jour est donc de 16 membres, représentant 23 branches sportives et près de 5000 membres (juniors et seniors).

Laurent Ballif demande si ce club est un concurrent de Nyon ? David Hofstetter, lui répond que oui.

3. COMMUNICATION DU COMITE

Séances :

5 séances de comité en 2023 + 2 séances de préparation des CV à la Vaudoise aréna;
Séance des associations cantonales le 18.01.2024
SPORT-VAUD 2023 : AG le 04.04

Soutien ACVN à la formation :

35 nouveaux moniteurs J+S (+16%);
49 cours de recyclage (-27%);
133 cours pour juges natation et synchro (-13%);
28 cours pour arbitres en water-polo (+233%);
Subsides formation 2023 de frs 14'700.-

Matériel de chronométrage :

Location matériel chronométrage ACVN - 2023		
Dates	Club	Nom du meeting
28 et 29 janvier 2023	RN	Meeting du Mont
4 et 5 mars 2023	Montreux	Meeting Lémanique
1er et 2 avril 2023	Morges	Shark Rebellion Swim Cup
6 et 7 mai 2023	Montreux	Riviera Jeunesse + Open
13 et 14 mai 2023	Morges	Etape Kids et Futura
27 et 28 mai 2023	RN	Renens Jeunesse
3 et 4 juin 2023	Morges	Meeting de la Côte
24 et 25 juin 2023	VN	Meeting du Lac
7 et 8 octobre 2023	CNN	Meeting Michel Bally
4 et 5 novembre 2023	Morges	Meeting Louis Golay
12 novembre 2023	RN	Qualif des Clubs Espoirs
9 décembre 2023	RN	Etape Kids Ligue

Changement de lieu de stockage et de personne responsable

- Centre Sportif d'Etoy
- Eric Jeanfavre par le biais du Morges-Natation

Merci infiniment à René Fumeaux pour toutes ces années en tant que responsable du matériel

Pas d'achat de matériel en 2023 / 2024 = haut-parleurs et quelques câbles à prévoir

Le quantum est parti en réparation au Jura à la fin de l'été (problème de connexion sur quelques compétitions en fin de saison 22-23). Lors de cette réparation il a également été recalibré pour que tout soit homologué en cas de record.

RAPPEL → Soyez soigneux - Le montage et démontage du matériel nécessite du soin

Subventions versées en 2023 :

- Subvention annuel générale du FDS 2023 : frs 48'400 (-8,7%)
- Subvention CPR Natation 2023 : frs 10'600 (-18,5%)
- Subvention CPR Artistique 2023 : frs 10'600 (-8,6%)
- Subvention CPR Polo Masculin 2023 : frs 10'800 (+28,6%)
- Subvention CPR Polo Féminin 2023 : frs 6'350 (nouveau)



- Subvention CPR Plongeon 2023 : frs 5'400 (LA reconnu centre National et centre Régional d'entraînement)

Prix et soutien de nos meilleurs (es) athlètes vaudois (se) :

- 2 plongeuses, 7 plongeurs ;
- 12 nageuses natation artistique ;
- 3 nageuses, 6 nageurs.

Demandes de subventions au FDS :

- Env. 22 manifestations ;
- Env. 15 demandes pour du matériels
- Env. 8 aides directs individuelles ou collective

Laurent Ballif (VN) demande pourquoi la subvention de l'ACVN a baissé. Le président mentionne que c'est le FDS qui prend cette décision.

M. Etter du SEPS précise que la clé de répartition a été modifiée par le FDS et que quelques associations ont en effet vu leur subvention baissée. Le président remarque que le nombre des membres est stable depuis quelques années mais malgré cela nous avons pratiquement perdu CHF 10'000.- en subvention générale.

Allègements scolaires et Inscriptions au Gymnase sportif

M. Florian Etter du SEPS communique des informations concernant les allègements scolaires et les inscriptions au Gymnase sportif (voir la présentation ci-jointe)

M. Etter précise que le SEPS reçoit régulièrement des appels téléphoniques d'établissements scolaires se plaignant de certains parents d'élèves qui tentent de faire pression quant aux allègements

M. Etter demande à nos dirigeants de bien expliquer aux entraîneurs les règles d'octroi des allègements pour que ces derniers puissent les expliquer aux nageurs.

M. Etter demande également aux clubs de ne plus faire d'attestation si les conditions d'obtention ne sont pas remplies.

La parole est donnée à l'assemblée :

M. Cédric Bouilly (RN) dit qu'il y a beaucoup trop de disparité entre les établissements (directeurs). En effet, certains directeurs accordent des allègements et d'autres non. M. Etter répond qu'il est bien conscient du problème. Il va préciser aux directions d'établissements de ne plus accorder d'allègements si les critères ne sont pas remplis. En revanche si les critères sont remplis, les directeurs ne devraient plus refuser un allègement. Il ira à la plénière des directeurs leur expliquer cela.

Mme Eglantine Cléments (VN) dit qu'il y a beaucoup de disparité entre les sports. En effet, certains joueurs ne s'entraînent que 3 heures par semaine et obtiennent déjà un allègement alors qu'un nageur qui peut s'entraîner 10 heures n'en obtient pas. Elle mentionne également le problème d'un joueur médiocre mais qui obtient un allègement uniquement car son équipe évolue dans un championnat relevé. M. Etter lui répond que ce n'est pas la quantité mais la qualité de l'entraînement qui fait foi. Dans les 10 heures d'entraînements hebdomadaires sont également comptés les déplacements etc...)



M. Loic Zbinden (CNY) précise que les jeunes demande des allègements d'horaire sur les heures d'éducation physique ce qui n'est pas problématique vu qu'ils pratiquent déjà un sport. M. Etter lui répond que c'est de tout façon et uniquement sur l'éducation physique que les allègements sont accordés.

M. Laurent Ballif (VN) souligne que dans le canton de Vaud il ne s'agit pas d'un sport études à la française. Il faut d'abord montrer du talent avant d'être aidé.

Le président pose la question à M. Etter si le comité de l'ACVN peut décider de modifier la durée des 10 heures d'entraînement. M. Etter lui répond que non, c'est une décision du SEPS. En revanche, l'ACVN peut modifier par exemple les critères sportifs d'octroi. Le comité se penchera prochainement sur ce sujet

4. RAPPORT DU PRESIDENT

Le président souhaite tout d'abord remercier chaleureusement tout son comité, Joël, Raphael, Pamela et Eric, pour tout le travail qu'elle et ils ont accompli durant cette année 2023.

Un merci tout particulier à M. Eric Jeanfavre. Depuis maintenant 3 saisons il officie en tant que directeur technique natation de l'ACVN, et depuis 1 année a repris la responsabilité du matériel de chronométrage après le départ de M. René Fumeaux. Travail professionnel, famille, bénévolat, cette automne Eric nous a demandé de le remplacer au poste de directeur technique tout en acceptant de continuer sa charge de responsable du matériel de chronométrage. Ce à quoi le comité de l'ACVN a répondu par la positive et se réjouit de pouvoir continuer à travailler avec lui.

M. David Hofstetter souhaite la bienvenue à M. Julien Jeangirard qui a accepté de rejoindre notre petite équipe et de reprendre le rôle de directeur technique natation.

L'année passée, le président annonçait enfin l'ouverture de la Vaudoise Arena en septembre 2022 et avait l'espoir de pouvoir y organisé les CV. Eh bien c'est chose faite depuis décembre 2023. Une magnifique édition, regroupant les 4 disciplines dans une unique et incroyable infrastructure.

Il y a une année, nous avons partagé notre enthousiasme pour le projet d'ouverture d'un sport-études vaudois de Plongeon à la rentrée 2023. Notre espoir d'un premier sport-études aquatique subi un coup de frein inattendu avec le refus des parents des nageurs concernés de nous suivre dans cette aventure. Mais nous ne baissons pas les bras, et le LA, par l'intermédiaire de sa présidente, Mme Isabelle Rochat, a repris son bâton de pèlerin pour convaincre les parents des avantages de ce projet.

Et si on arrive à véritablement lancer cette aventure avec le plongeon, on pourra alors réfléchir à l'ouvrir aux autres disciplines afin de pérenniser cette structure de sport-études.

Pour terminer son rapport le président donne quelques nouvelles sur l'initiative populaire pour le sport vaudois, initiative visant à augmenter de façon très significative le budget du canton en faveur du sport : Cette initiative qui avait abouti, début juillet 2022, avec plus de 20'000 signatures récoltées. À la suite de ce succès, le Conseil d'Etat a validé l'idée d'un contre-projet. Pour pouvoir élaborer correctement son contre-projet, le conseil d'Etat a souhaité dans un 1er temps rédiger un concept cantonal du sport servant de cadre au contre-projet. Ce concept a été présenté en février-mars de cette année.

Pour l'élaboration du contre-projet, l'état a choisi une démarche participative avec 4 groupes de réflexion thématiques (sport associatif et JS, Sport d'Elite et sport-Etude, Communes et infrastructure, Sport scolaire et éducation physique) et 7 thèmes transversaux (Sport international, manifestations sportives, sport et santé, durabilité, égalité des genres, sport-handicap, prévention et lutte contre les abus). Cet immense travail a donné lieu à 117 propositions listées, chiffrées (investissements pour 350 millions de francs, dépenses annuelles pour 160 millions de francs / an) puis priorisées.

Prochaines étapes :

1. Fin mars 2024 : décision du Conseil d'Etat sur le contenu du contre-projet à mettre en consultation
2. Mi-avril 2024 : conférence de presse de présentation du contre-projet mis en consultation
3. Mai-juin 2024 : consultation publique (et 8 présentations dans le canton)
4. Octobre 2024 : décision finale du Conseil d'Etat à la suite de la consultation publique
5. Décembre 2024 – mai 2025 : débats au Grand Conseil (commission, plénum)
6. Septembre 2025 : votation populaire si nécessaire

L'année 2024 et 2025 s'annoncent passionnante. Sommes-nous à l'aube d'un feu d'artifice et d'une révolution pour l'ensemble du sport vaudois ou seulement d'un pétard mouillé ? L'avenir nous le dira.

Le président remercie tous les clubs pour leur collaboration.

5. RAPPORT DU TRÉSORIER, PRÉSENTATION DES COMPTES 2023

Le trésorier présente les comptes 2023 à l'assemblée.

BILAN

ACTIFS

	31.12.2022	31.12.2023
CCP	82 403,76	85 399,56
BCV	49 637,90	49 783,83
Débiteurs membres	11 080,00	6 256,00
Débiteurs divers	4 160,00	--
Equipements	1,00	1,00
Total ACTIFS	147 282,66	141 440,39

PASSIFS

	31.12.2022	31.12.2023
Créanciers	22 418,80	18 927,05
Produits constatés d'avance	48 400,00	41 900,00
Provision pour achats équipements	18 501,00	18 501,00
Fond Jeux Olympiques	--	--
Réserve CRP Natation	25 050,00	18 150,00
Réserve CRP Artistique	11 630,00	12 430,00
Réserve CRP Waterpolo	10 472,00	19 622,00
Réserve CRP Plongeon	100,00	750,00
Capital	8 387,01	10 710,86
Total PASSIFS	144 958,81	140 990,91
Bénéfice	2 323,85	449,48

RECETTES & CHARGES

Recettes

	2022	2023	Budget 2023
Subvention Fonds du Sport	53 000,00	48 400,00	48 400,00
Subvention FdS CRP	33 000,00	43 750,00	33 000,00
Subv. Canton Sport-Etude Plongeon	--	--	7 000,00
Subventions	86 000,00	92 150,00	88 400,00
Cotisations	1 900,00	2 000,00	1 900,00
Championnat Vaudois	9 120,00	11 502,00	10 000,00
Recettes Clubs	11 020,00	13 502,00	11 900,00
Subvention FdS Matériel	4 160,00	--	2 500,00
Location/Vente matériel	9 200,00	9 000,00	9 500,00
Recettes Matériel	13 360,00	9 000,00	12 000,00
Intérêts bancaires	--	146,83	--
Autres Recettes	--	146,83	--
Total Recettes	110 380,00	114 798,83	112 300,00

Charges

	2022	2023	Budget 2023
Prix et récompenses Athlètes	6 000,00	10 400,00	10 000,00
Soutien aux projets	10 519,00	2 000,00	2 000,00
Subside et frais Champ. Vaudois	13 057,50	17 556,85	20 000,00
Soutien à la formation des moniteurs	14 350,00	14 700,00	12 000,00
Directeur technique cantonal	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Soutien à la Sélection Vaudoise	5 446,90	5 052,40	4 000,00
CRP Natation	8 100,00	17 500,00	17 000,00
CRP Artistique	9 510,00	9 800,00	10 000,00
CRP Waterpolo	6 270,00	8 000,00	8 000,00
CRP Plongeon	--	4 750,00	4 900,00
Sport-Etude Plongeon	--	5 000,00	8 000,00
Subventions aux clubs	77 253,40	98 759,25	99 900,00
Achats équipements	13 850,00	--	8 000,00
Frais réparation	608,50	1 538,30	5 000,00
Indemnité stockage et entretiens	1 200,00	6 000,00	6 000,00
Charges de Matériel	15 658,50	7 538,30	19 000,00
Attrib-/Dissolution Réserves Matériel	--	--	-5 000,00
Attrib-/Dissolution Réserve CRP	9 120,00	3 700,00	-7 000,00
Réserves	9 120,00	3 700,00	12 000,00
Frais administration	4 772,80	3 431,50	4 500,00
Frais informatique	129,45	129,45	130,00
Cotisations	600,00	600,00	500,00
Frais Banque & CCP	91,75	90,90	100,00
Primes ECA	130,25	99,95	150,00
Autres Frais	300,00	--	--
Charges Administratifs	6 024,25	4 351,80	5 380,00
Total Charges	108 056,15	114 349,35	112 280,00
Bénéfice	2 323,85	449,48	20,00



M. David Hofstetter précise que les montants reçus pour les subventions des CPR sont acquis grâce aux clubs vaudois reconnus CPR. Une partie de cette somme revient aux clubs CRP (Lausanne, Renens et Vevey) pour 1/3, 1/3 vont pour les nageurs et 1/3 vont pour des demandes de la part de tous les clubs vaudois.

6. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Les comptes ont été vérifiés le 11 mars 2024 par le Morges-Natation et le Cercle des Nageurs de Nyon.

Les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'adopter les comptes 2023 tels que présentés.

Le président remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail et le temps qu'ils ont acceptés de consacrer à cette tâche.

7. ADOPTION DES COMPTES ET DÉCHARGE AU COMITÉ

Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents et décharge est donnée au comité.

8. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

L'assemblée nomme les vérificateurs des comptes suivants pour les années 2024 et 2025 :

- Renens-Natation
- Riviera Barracudas

9. CHAMPIONNATS VAUDOIS 2023 ET 2024

Natation Artistique 2023

133 nageuses, dont 2 nageurs masculins, des 4 clubs vaudois, 26 juges

- Excellente cohabitation avec le programme de natation
- Retard pris sur l'horaire dû aux changements de règles de jugements, programme à revoir pour la saison prochaine
- Excellente compétition de préparation à la saison pour les athlètes et les juges

Natation 2023

Bon déroulement. Mais faible et décevante participation en nombre.

- 226 nageurs (-23,6%)
- 1145 courses (-7,1%)

Plongeon 2023

Très bon déroulement. Nouvelle épreuve spectaculaire «freestyle» à 10m. Participants et organisateurs contents.

Water-Polo 2023

Très bon déroulement. Petit souci de matériel. 1er test réussi avec une surface de jeu officiel en 50m de 30 x 20m. 4 équipes dont 2 de LA. Réflexion en cours pour changer la catégorie de la compétition en U18 (au lieu U20).

Proposition Natation pour 2024

Montreux, piscine de la Maladaire en 50m (MN), 14-15.12.2024



Proposition Natation Artistique, Plongeon, Water-Polo pour 2024

Vaudoise arena, le 14.12.2024. Merci à la RSR de nous accorder 1 jour de compétition cette année encore.

M. Laurent Ballif (VN) trouve dommage que le water-polo n'a pas pu jouer devant des spectateurs.

Le représentant des Riviera Barracaudas dit qu'ils ont été surpris de jouer sur un terrain de 30 mètres et que ce n'est pas un problème pour eux de jouer en 25 mètres.

David Hofstetter précise qu'il est possible de mettre une équipe féminine.

Concernant la natation, les temps limites étaient trop difficile et cela à empêcher des jeunes nageuses et nageurs de s'inscrire. Les grands ne sont pas venus pour d'autres raisons.

Pour la prochaine édition M. Julien Jeangirard va revoir les temps limites pour permettre à plus de nageur de venir.

Le président regrette que la majorité des grands nageurs étaient à Sursee alors qu'un bassin de 50 mètres était à disposition à Prilly.

En mars 2024 a eu lieu un debriefing entre les organisateurs, les juges et les entraîneurs.

10. INFORMATIONS SUR LES CADRES VAUDOIS

3-4 février 2024 | Centre Sportif de Leysin

Sélection : 34 athlètes

Participation : 23 jeunes dont 9 garçons et 14 filles :

- 1 plongeur
- 5 nageuses artistiques
- 17 nageurs et nageuses de natation sportive

4 accompagnants (3 pers/jour) :

- Pamela Nicod (Pully Natation)
- Emma Bertrand (Morges Natation)
- Matthieu Rosset (Lausanne Aquatique)
- Estelle Garçia (Pully Natation) – Remplacement de Olivier Verhoeven (MN)

Activités :

- 2 heures de piscine samedi matin et dimanche matin
- Leys'Stafettes (escalade, course d'orientation, tir à l'arc et ping-pong)

Le but des cadres vaudois est de permettre aux jeunes nageuses et nageurs de vivre une 1ère sélection. Il n'y a pas de concurrence avec les cadres romands et suisses

M. Cédric Bouilly (RN) demande comment sont sélectionnés les entraîneurs pour accompagner les cadres. M. Eric Jeanfavre précise qu'il n'y a pas de critères spéciaux mais le but est de prendre des jeunes et des entraîneurs plus expérimentés.

11. PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2024

Le président présente le budget 2024

Recettes				Charges			
	2023	Budget 2023	Budget 2024		2023	Budget 2023	Budget 2024
Subvention Fonds du Sport	48 400,00	48 400,00	41 900,00	Prix et récompenses Athlètes	10 400,00	10 000,00	10 000,00
Subvention FdS CRP	43 750,00	33 000,00	43 750,00	Soutien aux projets	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Subv. Canton Sport-Etude Plongeon	--	7 000,00	7 000,00	Subside et frais Champ. Vaudois	17 556,85	20 000,00	17 000,00
Subventions	92 150,00	88 400,00	92 650,00	Soutien à la formation des moniteurs	14 700,00	12 000,00	12 000,00
Cotisations	2 000,00	1 900,00	2 000,00	Directeur technique cantonal	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Championnat Vaudois	11 502,00	10 000,00	10 000,00	Soutien à la Sélection Vaudoise	5 052,40	4 000,00	4 000,00
Recettes Clubs	13 502,00	11 900,00	12 000,00	CRP Natation	17 500,00	17 000,00	17 000,00
Subvention FdS Matériel	--	2 500,00	2 500,00	CRP Artistique	9 800,00	10 000,00	11 000,00
Location/Vente matériel	9 000,00	9 500,00	9 500,00	CRP Waterpolo	8 000,00	8 000,00	11 000,00
Recettes Matériel	9 000,00	12 000,00	12 000,00	CRP Plongeon	4 750,00	4 900,00	5 400,00
Intérêts bancaires	146,83	--	120,00	Sport-Etude Plongeon	5 000,00	8 000,00	8 000,00
Autres Recettes	146,83	--	120,00	Subventions aux clubs	98 759,25	99 900,00	101 400,00
Total Recettes	114 798,83	112 300,00	116 770,00	Achats équipements	--	8 000,00	8 000,00
				Frais réparation	1 538,30	5 000,00	5 000,00
				Indemnité stockage et entretiens	6 000,00	6 000,00	6 000,00
				Charges de Matériel	7 538,30	19 000,00	19 000,00
				Attrib-/Dissolution Réserves Matériel	--	-5 000,00	-5 000,00
				Attrib-/Dissolution Réserve CRP	3 700,00	-7 000,00	-5 000,00
				Réserves	3 700,00	-12 000,00	-10 000,00
				Frais administration	3 431,50	4 500,00	4 500,00
				Frais informatique	129,45	130,00	130,00
				Cotisations	600,00	500,00	600,00
				Frais Banque & CCP	90,90	100,00	100,00
				Primes ECA	99,95	150,00	150,00
				Autres Frais	--	--	--
				Charges Administratifs	4 351,80	5 380,00	5 480,00
				Total Charges	14 349,35	112 280,00	115 880,00
				Bénéfice	449,48	20,00	890,00

M. Laurent Ballif (VN) se pose la question quant à savoir s'il ne faudrait pas prévoir plus d'argent au budget des prochains Championnats Vaudois. Mme Eglantine Clément (VN) demande qu'étant donné qu'il y a deux lieux différents, est-ce que les charges ne vont pas augmenter ? David Hofstetter répond qu'à son avis le budget est déjà prudent et que les charges ne devraient pas augmenter significativement.

M. Jean-Marc Maurer (MN) a demandé s'il était possible d'acheter un 2ème jeu de plaques de touches. Le Renens-Natation loue les leurs mais ils sont de plus en plus retissant en raison de la casse occasionnée. M. Cédric Bouilly (RN) précise que le problème pour son club et que les dégâts sont souvent découverts les jours de compétitions. Souvent, ils ne sont pas annoncés.

M. Nicolas Balthasar (LA) prend la parole et dit que le LA peut vendre 8 de ses plaques avec chariot, stockées à la piscine de Mon Repos et qui ne servent plus. M. Eric Jeanfavre (ACVN) va prendre contact avec le LA pour en discuter.

Mme Eglantine Clément (VN) précise que les plaques du RN ne sont plus en très bon état et qu'il faut absolument que l'ACVN en achète 8 en plus.

M. David Hofstetter précise qu'il est important de bien signaler les problèmes et dégâts à M. Eric Jeanfavre lors du retour des plaques et du matériel de l'ACVN.



M. Denis Perrin se demande s'il ne faudrait pas mettre un peu plus au budget pour le water-polo en raison de la promotion du club des Barracudas en ligue nationale A. M. Laurent Ballif dit qu'il y aura du coup plus de tournoi à organiser etc.

Le président rappelle à tous les clubs qu'il est important et qu'il ne faut pas hésiter à faire des demandes d'aide.

Le budget est approuvé à l'unanimité

12. NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEURS SUR PROPOSITIONS

L'Assemblée sur proposition du comité nomme M. René Fumeaux membre d'honneur de l'ACVN.

13. DIVERS

Aucune proposition ne nous est parvenue

Informations importantes à retenir :

14-15 décembre 2024 Championnat Vaudois (lieu et date à confirmer)
Début mars 2025 Assemblée générale de l'ACVN (date à déterminer)
Février – mars 2025 Week-end du Cadre Vaudois (date à déterminer)

Denis Perrin donne quelques nouvelles sur les piscines vaudoises :

- Bassin de Cossy, bientôt possible d'homologuer le bassin
- Piscine du Rocher, le crédit a été accepté pour la rénovation de la piscine
- Un petit bassin va être construit à Echandens, 25 mètres, 5 lignes
- La piscine d'Ollon va être rénovée

Raphaël Oeschger le trésorier de l'ACVN annonce qu'il s'agit de sa dernière année au comité et qu'il le quittera lors de la prochaine AG en 2025.

Fin de la partie statutaire : 21h20

Joël Dufour

Association cantonale pour la natation
Le secrétaire
Le 22.08.2024



Département des institutions, du territoire et du sport

Service de l'éducation physique et du sport

Assemblée générale des délégués de l'ACVN

Les différentes mesures sport -études possibles

Florian Etter
Service de l'éducation physique et du sport

1



Sport - Etudes : historique

	1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle primaire (1 ^{ère} à 6 ^e) : Aucune mesure particulière pour le sport d'élite
1983	2 ^{ème} cycle primaire (7 ^e et 8 ^e) et degré secondaire I <ul style="list-style-type: none">- Allègements d'horaire- Octroi de congés facilités
2000	- Structures particulières
1983	Gymnase (maturité et diplôme) - Formation professionnelle <ul style="list-style-type: none">- Allègement d'horaire et octroi de congés facilités- Classes spéciales pour sportifs et artiste
1989	
2014	- Entreprise favorable au sport de performance
2019	- Structures particulières

2



**Les chiffres concernant l'ACVN :
Elèves en classes spéciales du Gymnase (2023 – 2024)**

SPORT	Première année		Au total 3 années
Natation artistique	3		6
Natation	2		18
Plongeon	3		4
Water Polo	3		3

3



**Les chiffres concernant l'ACVN :
Allègements d'horaire dans la scolarité obligatoire**

SPORT	2018-2019	2020-2021	2022-2023
Natation artistique	11	12	18
Natation	58	36	57
Plongeon	5	5	6
Water Polo	2	1	4

4



Cadre légal

Article 5 : Règlement d'application de la LEO

Développement de compétences exceptionnelles

¹ Lorsqu'un élève consacre **un temps important** à l'exercice **d'un sport de compétition**, à une activité musicale, artistique ou intellectuelle exigeant un **entraînement intensif**, il peut être mis au bénéfice d'un aménagement de son temps scolaire

² Cet aménagement peut prendre la forme d'un allègement pour autant qu'il ne porte pas atteinte au bon déroulement de la scolarité, qui demeure prioritaire



Cadre légal

Article 7 : LEO

Compétences exceptionnelles

L'école peut favoriser le développement de **compétences exceptionnelles** chez les élèves, notamment **dans des domaines artistiques, sportifs ou intellectuels**, par des aménagements particuliers de la scolarité. Le règlement fixe les modalités de ce soutien.



NATATION

Mise à jour : Novembre 2023

Pour pouvoir bénéficier d'un allègement d'horaire, le jeune sportif doit :

- consacrer environ 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline ci-dessus (le cumul d'activités différentes n'est pas pris en considération)
- appartenir à un club sportif et bénéficier du soutien et de l'encadrement de la fédération
- participer à des compétitions de niveau national ou international
- satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)

Scolarité obligatoire

7P - 11S

Appartenir à une sélection nationale
ou
au cadre romand
ou
au cadre vaudois
ou appartenir aux huit meilleurs nageurs, par année d'âge, dans deux classements différents (style ou distance) selon la liste FSN

Scolarité postobligatoire

Appartenir à une sélection nationale
ou
au cadre romand
ou appartenir aux huit meilleurs nageurs, par année d'âge, dans deux classements différents (style ou distance) selon la liste FSN

7



Proposition à l'ACVN Année scolaire 2024-2025

Références Attestation de l'Association cantonale vaudoise pour la natation (ACVN) (www.acvn.ch) (sélections) et du club
Pour les membres du cadre romand, une attestation de l'association des clubs RSR
Pour les membre du cadre national, une attestation de Swiss Aquatics
Annuaire FSN

Remarques



8



Sport de la relève : critères sportifs et attestation

- Réviser les critères sportifs chaque année au printemps
- Informer les clubs de votre association lors de votre AG annuelle
- Informer les clubs de votre association lors de votre AG annuelle



Service de l'éducation physique et du sport
C.N. de Montilier 35
1014 Lutisame

Allègement d'horaire

NATATION ARTISTIQUE	
<p>Pour pouvoir bénéficier d'un allègement d'horaire, le jeune sportif doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consacrer environ 10 heures hebdomadaires à la pratique de la discipline ci-dessus (le cumul d'activités différentes n'est pas pris en considération) - appartenir à un club sportif et bénéficier du soutien et de l'encadrement de la fédération - participer à des compétitions de niveau national ou international - satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous) 	
<p>Scolarité obligatoire 7^e - 11^e</p>	<p>Appartenir à une sélection nationale ou appartenir à un club sportif et participer aux tests "PISTE" de swiss-swimming et obtenir une Swiss Olympic Talent Card (N ou IS) ou appartenir aux dix meilleures nageuses des figures imposées ou aux dix meilleures solistes ou aux cinq meilleurs duos du championnat suisse correspondant</p>
<p>Scolarité postobligatoire</p>	<p>Appartenir à une sélection nationale ou appartenir à un club sportif et participer aux tests "PISTE" de swiss-swimming et obtenir une Swiss Olympic Talent Card ou appartenir aux dix meilleures nageuses des figures imposées ou aux dix meilleures solistes ou aux cinq meilleurs duos du championnat suisse correspondant</p>
<p>Références</p>	<p>Attestation de la Fédération suisse de natation (FSN) (www.swiss-aquatics.ch) ou de l'Association cantonale vaudoise pour la natation (ACVN) (www.acvn.ch) (sélection) et du club</p>
<p>Remarques</p>	



Sport – Etudes

SPORT	2018-2019	2020-2021	2022-2023
Allègements CYP	8	5	5
Allègements CYT 7e – 8e	65	79	76
Allègements 9e – 11e + RAC I-II	419	432	433
Label Swiss Olympic	13	25	20
Structures sport-études des gymnases			~ 70
CS des Gymnases	140	145	191
Sport-études	74 (7 str)	113 (9 str)	149 (9 str)